

et leurs relations avec l'Irak ? Quelles devraient être leurs relations ?

R - Je viens de vous le dire. Nous sommes attachés au respect des frontières existantes. Il faut ce que l'on se cadre, que les Kurdes puissent se voir reconnaître la faculté de s'administrer librement. C'est dans cet esprit que nous envisageons cette question complexe puisqu'elle ne concerne pas exclusivement la Turquie mais aussi l'Irak, la Syrie et l'Iran.

Q - Est-ce que la Turquie va ouvrir son pipe-line au pétrole irakien ?

R - Les discussions sont en cours en ce moment aux Nations unies...

Q - Est-ce que vous en avez parlé ?

R - Nous en avons parlé. On recherche un compromis pour un projet de résolution. Je crois que ce compromis est en vue.

BRUXELLES, 22 JUILLET 1994

Rwanda - Communiqué de la Présidence au nom de l'Union européenne

Rwanda - aide humanitaire européenne - réconciliation nationale

L'Union européenne exprime une nouvelle fois l'horreur que lui inspirent les tueries et les épreuves de millions de réfugiés rwandais et de personnes déplacées dans leur propre pays, qui sont confrontés à la faim, à la maladie et à la mort. L'Union européenne mettra tout en œuvre pour atténuer les souffrances de la population rwandaise touchée et espère une réaction générale à l'échelle mondiale en faveur d'un soutien au Rwanda. Mises à part les contributions bilatérales significatives de ses Etats membres, l'Union européenne a déjà fourni, une aide humanitaire considérable, s'élevant à environ 200 millions d'Ecus depuis octobre 1993, en faveur de la population de Rwanda et des pays voisins. De plus, la Commission a versé plus de 22 millions d'Ecus ces derniers jours et elle négocie avec les Etats ACP le versement au cours de la semaine prochaine d'une partie des reliquats du Fonds européen de développement.

L'Union européenne prie instamment les pays voisins du Rwanda de jouer un rôle constructif en usant de leur influence sur les parties au conflit pour trouver une solution politique à la crise. A cet égard, l'Union européenne prend note de la formation d'un nouveau gouvernement à Kigali, qui comprend plusieurs groupements politiques. L'Union européenne lance un appel aux forces politiques pour qu'elles coopèrent dans l'esprit de l'accord d'Arusha et invite toutes les parties de bonne foi à participer à un gouvernement démocratique largement représentatif, rassemblant toutes les forces modérées et bénéficiant du large soutien du peuple rwandais. L'Union européenne attend que toute mesure soit prise par le nouveau gouvernement pour rassurer les populations et les inciter à retourner sur leurs terres. L'Union européenne considère également que les res-

ponsables des crimes contre l'humanité commis ces derniers mois devraient être dûment traduits en justice.

Il ne sera pas facile de réaliser la réconciliation nationale, de remettre en état les infrastructures physiques détruites et de préparer un retour à la vie normale pour tous les citoyens, traumatisés par une guerre civile marquée par des massacres sans précédent. L'Union européenne est prête à aider le nouveau gouvernement dans ses efforts visant à reconstruire le pays. Elle demande instamment que la MINUAR élargie soit déployée le plus rapidement possible. L'Union européenne salue le travail effectué inlassablement au Rwanda par les organisations non gouvernementales et les institutions des Nations unies, ainsi que les efforts de la MINUAR et de la France, qui ont permis de sauver la vie d'innombrables Rwandais.

BRUXELLES, 22 JUILLET 1994

Guinée-Bissau - Communiqué de la Présidence au nom de l'Union européenne

Guinée-Bissau - élections présidentielles

L'Union européenne se félicite de la tenue des premières élections multipartites en Guinée-Bissau, dont les Nations unies et les observateurs internationaux ont estimé qu'elles ont été transparentes, libres et régulières, et se déclare satisfaite de la maturité dont a fait preuve le peuple de ce pays à l'occasion de ce premier exercice de démocratie.

L'Union européenne engage tous les partis politiques à accepter les résultats officiels proclamés par la Commission électorale nationale et à s'employer pleinement et de manière constructive à consolider la démocratie, fondement indispensable du développement politique, social et économique.

L'Union européenne exprime sa conviction que le deuxième tour de l'élection présidentielle reflétera encore une fois la volonté du peuple de Guinée-Bissau de voir s'opérer une transition pacifique et complète vers la démocratie.

PARIS, 25 JUILLET 1994

Déclarations du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à l'issue de l'entretien du Premier ministre, M. Edouard Balladur avec Mme Ogata, Haut commissaire des Nations unies pour les Réfugiés

Situation humanitaire au Rwanda - relève de l'opération Turquoise - retour des réfugiés

Q - Sur le retour des réfugiés au Rwanda ?

R - Il y a eu quelques retours mais cela reste encore tout à fait marginal. C'est par milliers, ce n'est pas par dizaines de milliers. Quand le FPR annonce qu'il y a 30 à 40 000 personnes à juger, je ne pense pas que cela

puisse favoriser leur retour. Il faut prendre les responsables et les chefs et qu'on les traduise en justice. Depuis le début, je le réclame. Si on commence à parler de 10 000, 20 000, 30 000, 40 000, c'est la panique. Le deuxième objectif, c'est la relève de l'opération Turquoise. D'ici, la fin du mois de juillet, nous devrions disposer d'éléments danois et canadiens qui nous permettront d'organiser cette relève. Et puis enfin, il faut s'assurer que les forces armées rwandaises qui sont passées avec armes et bagages au Zaïre ne vont pas maintenant repartir au combat.

Q - Apparemment, les Zaïrois ont interdit à l'ancien gouvernement de venir ?

R - Le Zaïre a eu un rôle positif en évitant que les résidus de l'ancien gouvernement ne repartent à la bataille. C'est comme ça que ça s'est passé. Il ne faut pas croire que le FPR a réglé le problème.

Q - Qu'est-ce qu'on a eu comme retour, du voyage du Secrétaire général du Quai d'Orsay ?

R - De très bonnes paroles du Premier ministre qui s'est montré très coopératif, qui aimerait travailler avec la France, mais vous savez, on ne peut pas imaginer ça comme un gouvernement huilé fonctionnant normalement. Ce sont des luttes de clans, de tendances. Mais enfin, le voyage a été positif.

Q - On dit que la radio des Hutus continue d'émettre depuis la zone tenue par les Français...

R - La présence de la zone de sécurité a évité un flux d'un million et demi de réfugiés supplémentaires. Nous avons dit que nous ne laisserions se pratiquer dans la zone de sécurité aucune opération de caractère politique ou militaire et si la radio émettait de la zone de sûreté, elle serait neutralisée ou brouillée.

Mais ce n'est pas le cas. Elle n'émet pas de notre zone. La France ne peut pas intervenir là où elle n'est pas et je suis heureux de voir que maintenant tous ceux qui étaient très réservés sur cette intervention nous demandent aujourd'hui de rester. C'est un peu la démonstration qu'elle était justifiée.

Q - Quel est le bilan que vous feriez de votre rencontre avec le Haut commissaire du HCR ?

R - Cette rencontre a été très positive. D'abord je voudrais souligner le fait que Mme Ogata, dès le début a rendu hommage à l'action de la France, elle vient de répéter à l'instant même, que la constitution de la zone de sûreté dans laquelle se trouve l'opération Turquoise avait évité un million et demi de réfugiés supplémentaires à l'extérieur du Rwanda. Le Premier ministre a indiqué à Mme Ogata que la France souhaitait travailler la main dans la main avec le HCR parce que c'est au HCR qu'il incombe de coordonner l'opération humanitaire sans précédent qu'il convient maintenant de monter. Nous sommes donc prêts à apporter notre soutien.

Notre principal objectif aujourd'hui, c'est de faire en sorte que la relève de l'opération Turquoise dans la zone de sûreté se passe sans solution de continuité. Il faut que les contingents de la MINUAR arrivent pour prendre la relève de nos propres troupes de façon à éviter tout mouvement de panique ou d'exode supplémentaire. Je voudrais insister une fois de plus sur le fait que ceci incombe aussi au gouvernement de Kigali. C'est au

gouvernement de Kigali aujourd'hui de rassurer les populations, de pratiquer la réconciliation et le pardon, non pas vis-à-vis des auteurs du génocide qui doivent être punis mais vis-à-vis de la population qui, dans son immense majorité est innocente. Voilà ce qu'il nous reste à faire aujourd'hui. Nous participerons bien entendu à l'effort humanitaire. Je dois rappeler que la France y a déjà mis beaucoup d'argent. Nous avons obtenu la semaine dernière que l'Union européenne dégage 25 millions d'Ecus, c'est-à-dire une trentaine de millions de dollars supplémentaires immédiatement, plus 180 à 200 millions d'Ecus la semaine prochaine qui seront pris sur les fonds disponibles de la Convention de Lomé. Vous voyez que, dans ce domaine aussi, nous sommes extrêmement actifs.

Q - Qu'attendez-vous du reste de la communauté internationale ?

R - Il a fallu un peu de temps, je le regrette, mais enfin c'est en train de se produire, pour que l'on prenne conscience du désastre humanitaire qui est en train de se produire au Rwanda. Je voudrais rappeler que, quand le Premier ministre français est allé à New York, il y a maintenant une quinzaine de jours, il a dit au Conseil de sécurité : attention, un désastre humanitaire sans précédent est en train de se mettre en place. Maintenant, on s'en est aperçu et la mobilisation est en train de se produire. J'espère qu'il n'est pas trop tard, il n'est jamais trop tard bien entendu, il faut que tout le monde vienne. La France restera pour ce qui la concerne, présente dans l'opération humanitaire, notamment à Goma où nous avons un rôle très important dans la gestion de la plate-forme aérienne qui est là et qui est jusqu'à présent, le point central de répartition et d'arrivée de l'aide humanitaire.

Q - Les Anglais disent qu'on a refusé, il y a quelques semaines, leur appui logistique. Pour quelles raisons ? Est-ce que c'est exact ?

R - Nous n'avons rien refusé. Nous avons simplement regretté qu'un certain nombre de propositions soient assorties de tellement de conditions qu'elles n'aient pas pu se concrétiser plus vite. De toute façon, quand on veut envoyer des choses aujourd'hui, on le peut, et les besoins sont tellement immenses, tellement gigantesques, que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues évidemment.

Q - Concrètement que fait-on pour que les auteurs du génocide au Rwanda soient poursuivis ? Que fait la France concrètement ?

R - Il ne faut pas, là non plus, confondre les rôles. La recherche des criminels, leur mise en jugement et leur punition, c'est une responsabilité des Nations unies. Les Nations unies ont nommé un enquêteur, elles ont même constitué une commission d'enquête. La France a toujours dit qu'elle était prête à collaborer avec cette commission d'enquête mais c'est à celle-ci de se rendre sur le terrain et de procéder aux investigations. Sans minimiser l'importance de ce problème, je crois que la priorité aujourd'hui, c'est d'éviter que des dizaines de milliers de gens ne meurent d'épidémies, de faim, ou éventuellement de violence. C'est à cela que nous nous attachons, nous allons continuer à y travailler dans les conditions que je viens de dire.

Q - Est-ce que les populations qui se sont rassemblées sont motivées pour retourner vers leur habitation ?

R - La meilleure motivation, c'est de les rassurer et de les nourrir. C'est ce que nous faisons dans la zone humanitaire sûre. Quant à les inciter à rentrer chez elles, là non plus il ne faut pas confondre les responsabilités. Seules les nouvelles autorités rwandaises peuvent le faire, il faut maintenant qu'elles démontrent qu'elles sont capables de le faire, qu'elles sont capables de créer les conditions politiques pour que tous les Rwandais se sentent à même de rentrer chez eux. C'est leur responsabilité, ce n'est pas la responsabilité de la France. Nous pouvons y aider, bien entendu, dans la zone de sûreté, mais c'est dans l'ensemble du Rwanda que les réfugiés doivent pouvoir rentrer.

Q - Au plan de la présence concrète des troupes ? Comment se fait-il qu'il y ait une présence si importante de troupes liées au renseignement militaire ?

R - C'est de la polémique. Je ne connais personne, qui aujourd'hui, ne rende hommage à la façon dont la France s'est comportée dans cette zone ; tout le reste est pure polémique. Je crois que nos soldats font un travail admirable, exclusivement humanitaire. Quand on les voit aujourd'hui aider les populations, ensevelir hélas les victimes des épidémies, je crois qu'il faut vraiment avoir l'esprit mal disposé pour soulever ce type de difficultés.

Q - Confirmez-vous qu'il n'y aura plus de soldats français au Rwanda après le 22 août ?

R - L'opération Turquoise, telle qu'elle a été prévue dans la résolution du Conseil de sécurité, 929 si j'ai bonne mémoire, prendra fin le 22 août comme cela a toujours été annoncé, ce qui ne veut pas dire qu'au Zaïre, à Goma, dans le cadre de l'opération conduite cette fois-ci par le HCR, la France sera absente, évidemment pas. Nous continuerons notre effort humanitaire, mais dans un contexte désormais différent. Nous avons amorcé les choses, nous avons montré l'exemple. Il faut que, maintenant, la communauté internationale se mobilise.

Q - Et vous n'allez pas demandé un autre mandat ?

R - Non, sûrement pas.

PARIS, 25 JUILLET 1994

Interview du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé au journal "Le Figaro"

Rwanda - intervention française - problème humanitaire

Q - L'épidémie de choléra chez les réfugiés du Rwanda a enfin mobilisé les gouvernements étrangers. Notamment les États-Unis, qui avaient laissé la France s'engager seule pour aller sauver les survivants du génocide. Mais, du coup, Washington et les Nations unies demandent à la France de maintenir ses soldats après l'expiration du mandat de l'ONU, qui court jusqu'au

22 août. Paris va-t-il prolonger le séjour de son contingent ?

R - La France a donné l'exemple. Nous sommes allés là-bas, en vertu d'un mandat donné par le Conseil de sécurité : clair dans ses objectifs mais limité dans sa durée. La France entend s'y maintenir. Turquoise répondait à une logique de protection des populations pour mettre un terme aux massacres sur le territoire même du Rwanda. Cet objectif a été atteint.

Q - Mais le choléra n'est-il pas en train de bousculer le mandat initial ?

R - Il faut maintenant une action internationale humanitaire placée sous l'égide des grandes organisations, au premier rang desquelles le Haut-commissariat pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial. Compte tenu de l'ampleur de la catastrophe qui se déroule sous nos yeux, au Rwanda mais aussi au Zaïre et dans d'autres pays voisins, c'est une mobilisation de tous qui est nécessaire. La France y apportera, bien sûr, sa contribution sous la forme appropriée. Les Américains eux-mêmes se mettent en mouvement. L'intervention change à la fois de dimension et de nature. J'ajoute qu'une mobilisation comparable doit permettre l'arrivée sans délai des contingents de la MINUAR, dont plus rien ne pourrait justifier le retard.

Apathie de la communauté internationale - conditions de l'intervention française

Q - Comment expliquez-vous l'absence de tous ces membres de l'ONU, qui ont voté ou approuvé la résolution du Conseil de sécurité et qui, aujourd'hui, traînent les pieds pour fournir la logistique et l'argent nécessaire ? Qu'il s'agisse, jusqu'au choc créé par le choléra, des avions promis par les Américains ; des équipes de médecins belges qui attendent une situation à risque zéro : de l'UEO, dont le oui de principe n'a débouché sur rien ?

R - Faut-il vraiment s'en étonner ? Nous avons eu droit à beaucoup de témoignages d'admiration. En d'autres temps, c'est ce qu'on appelait le soutien sans participation.

Q - Pourquoi la France n'est-elle pas intervenue dès le mois d'avril, quand les massacres ont commencé ? Les soldats français, qui évacuaient les étrangers, n'auraient-ils pas pu rester pour arrêter les horreurs qui se déroulaient sous leurs yeux ? Faut-il un mandat des Nations unies pour remplir un devoir d'assistance à des gens en danger de mort ?

R - Fallait-il un feu vert des Nations unies ? Sans hésiter, je réponds oui. La France a une conception des relations internationales qui exclut qu'un pays quelconque puisse s'introduire par la force sur un territoire étranger sans y avoir été autorisé par les Nations unies. Cela doit valoir pour les crises dans les États de la CEI aussi bien que pour Haïti. Quand on parle de la légalité internationale, il faut un mandat de l'ONU.

Q - Roland Dumas, votre prédécesseur au quai d'Orsay, vient de critiquer le fait que les troupes françaises ne soient pas restées en avril ?

R - Il est dommage, lorsque l'on a longtemps dirigé la diplomatie française, comme l'a fait M. Dumas, qu'on